



ARC ESSONNE

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de
Paris
91100 CORBEIL ESSONNES
courriel : cdtae@wanadoo.fr
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France
Affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc

Réunion du Comité Directeur Lundi 17 juin 2013

Lieu : salle de réunion au CDTAE à Corbeil-Essonnes

Présents : le Président Philippe LETARTRE, Florent BAUDÈRE, Raphael HODOROABA, Maurice LANGRY, Vincent HODOROABA, Serge LEBAS, Françoise LE DOZE, Sylvie LEMER, Didier SABAT.

Excusés : Jean ALLERMOZ, Marie-Françoise ALLERMOZ, Rose-Marie DESCOURVIERES.

Début de séance : 20 h 50

I - Président :

1°) Caoutchouc derrière les cibles : un archer passé au local du CDTAE à l'occasion d'un cours particulier a signalé qu'il peut avoir des plaques de caoutchouc, au tarif de 14 euros (et non 58 euros pièce...). Commande en cours.

2°) Nous sommes 2021 archers licenciés en Essonne à ce jour (+ 9%) ; cette augmentation des effectifs est une situation générale dans l'Île-de-France.

3°) Finances : la part de fonctionnement de la Convention d'Objectif du Conseil Général (montant de 26500 euros) est en attente de versement sous peu. Les autres aides seront attribuées après décision du Conseil Général courant octobre ou novembre (investissements).

4°) En raison du refus du Crédit agricole d'accorder un prêt malgré le courrier officiel du Conseil Général, et du refus de la demande auprès de la Ligue, prétextant de ne pas créer un précédent, le Président a fait une avance de fonds personnels d'un montant de 9000 euros au CDTAE pour faire la jointure en attendant l'arrivée des subventions. Un changement de banque est prévu.

5°) Proposition de baisser la cotisation des adhérents de 27 à 25 euros pour les pratiquants et d'une licence à 10 euros pour les bénévoles non pratiquants actifs (11 recensés en Essonne pour 2013). Un vote électronique sera mis en place par le lien Doodle pour la consultation des présidents de clubs.

6°) Le Président souhaite redéfinir de façon plus formelle les missions affectées aux salariés du CDTAE. Les membres du Comité directeur rappellent qu'ils définissent ces missions. Il est prévu de réunir les cadres du CDTAE avec les membres du bureau pour une discussion sur les missions.

7°) Alexandre Pichat a obtenu son CQP et a obtenu une partie de son DEJEPS. L'autre partie sera effectuée en septembre. Le Comité est toujours en attente de l'aide au financement du Conseil

General. (4000 €)

8°) Une nouvelle candidature arbitrage est parvenue au CDTAE : il s'agit de celle de René Le Goff, du club de Draveil Sénart. Il participera à la session de novembre.

9°) Il y a une réunion au Comité régional mercredi 19 juin pour l'harmonisation du calendrier d'arbitrage d'hiver ; de suite, il sera proposé une réunion avec tous les arbitres essonniens la semaine suivante.

10°) Le CDTAE a reçu un courrier de remerciement de Walter Gregor, président du club de Saulx-lès-Chartreux, pour le prêt de la ciblerie et de la sono à l'occasion du Championnat de France 3 D par équipes de clubs. Les membres de la commission Parcours apporteront leur concours à l'organisation de ce championnat. Tous les bénévoles seront les bienvenus.

11°) Proposition des nouveaux tarifs de participation aux championnats départementaux et ceux des aides à organisation. Il sera communiqué sur le site prochainement Il est rappelé que le CDTAE fournit les arbitres, les blasons et les récompenses.

12°) Mini Fédéral Jeunes : 15 clubs participants ; cahier des charges globalement respecté, malgré quelques manques et une attente à midi (buvette débordée). C'était la première compétition organisée par le club support.

13°) Proposition de rédiger un cahier des charges relatif à l'organisation de compétition spécifique à chaque discipline, plutôt qu'un cahier des charges générique qui englobe toute l'organisation de compétition départementale.

II – Président de la Commission d'Arbitrage (Serge Lebas) :

Le manque d'arbitre disposant de l'option Parcours est de plus en plus problématique (par exemple, seuls 8 arbitres disposent de l'option Tir Campagne)

Les effectifs des arbitres vieillissent mais les clubs ne doivent pas baisser les bras et continuer le travail pour inciter les archers à rejoindre le corps arbitral (surtout en disciplines de parcours). Sans cet effort, il arrivera l'annulation de compétition faute d'arbitres.

III – Commission Jeunes (SyL):

Retour sur la réunion à la Ligue (Chennevières) le 8 juin : retours sur les TRJ et DRJ ; Michel Vicomte propose de doter en matériel les équipes de clubs.

Suite à l'annulation de la Francilienne, la proposition suivante a été reprise par la commission

PROPOSITION

Regrouper des équipes départementales sur les mêmes compétitions que les DRJ et TRJ.

La DR Jeune reste telle qu'elle est.

Chaque département pourra présenter une équipe Benjamin/Minime et une équipe Cadet/Junior, sur le même modèle que pour la DR. Les jeunes inscrits dans une équipe de club ne pourront pas faire partie des équipes départementales, ceci afin de faire participer les jeunes isolés dans leur club.

Une réflexion concernant les Cadets/Juniors arc à poulies est à l'étude, car il serait dommage de les laisser à l'écart.

Déclinaison de l'ETAF (club) en « ETAF » départementale : quels critères mettre en place, pour aller vers une harmonisation régionale ?

Programme rencontres jeunes saison 2013-2014 : Sous réserve d'accord des clubs concernés.

1. 10m : 14/12/2013 = Grigny (sans flèche et flèche blanche)
2. 15m : 08/02/2014 = Forges (flèche noire à rouge)
3. 15m : 29/03/2014 = Athis – ouvert aux autres départements franciliens
4. 20m : 12/04/2014 = Les Ulis - Finale extérieure par équipes constituées : (réunion prévue avec le club, pour définir son organisation)
 - par les clubs avec obligation pour les jeunes d'avoir participé aux rencontres jeunes (2 concours)
 - par sélection sur les qualifications du matin pour les équipes mixtes.
5. 29/05/2014 - Mini fédéral, St Vrain - maximum 2 ans de tir - ouvert
6. 22/06/2014 – 4D, Marcoussis = clôture de la saison jeunes – ouvert

A prévoir une réunion avec les entraîneurs à la rentrée, à Mennecy (à la Maison des comités sportifs)

IV – Commission parcours (Françoise Le Doze)

Une réunion de la Commission a eu lieu la semaine dernière : l'organisation du Championnat de France de Tir 3D par équipes avance ; le financement semble obtenu et le club bénéficie du soutien logistique de la mairie de Saulx-lès-Chartreux (prête, installe et retire les barnums, par exemple). Une réunion des bénévoles qui veulent aider, aura lieu à la rentrée (cf. Le site web créé pour l'occasion).

En attente de candidats pour les Championnat Départementaux Parcours.

Le concours DraBouGry est reconduit.

Yann achève d'étudier des stages de découverte 3 disciplines + 1 journée par discipline.

Intervention de M. Langry qui signale avoir reçu en tant que président du Comité Régional un courrier demandant aux instances de la Ligue d'intervenir auprès des présidents des Comités départementaux pour délocaliser les championnats départementaux parcours dans les départements voisins de façon à limiter les risques de fuites entre les organisateurs et les tireurs d'un même club. Il apparaît que ce président se place sur une conception éthique très (trop ?) élevée puisqu'aucun archer de son club, y compris les jeunes, n'a le droit de tirer sur une compétition organisée par le club. Refus du Président d'intervenir : les comités départementaux peuvent, au plus, inciter (mais pas forcer) les clubs limitrophes d'un autre département à croiser l'organisation d'un CD parcours avec leurs voisins, mais la Ligue n'a aucune prérogative subrogatoire dans ce domaine.

V – Commission sportive (Sylvie Lemer) :

Un débriefing du CD FITA a été réalisé et les raisons des pertes de temps ayant conduit au gros retard de fin de journée ont été identifiées. Parmi les décisions prises :

- organisation du CD sur deux jours : une journée de qualifications et une journée de duels ;
- renforcement de l'organisation au niveau du CDTAE ;
- le Président demande à Sylvie Lemer de changer de commission pour renforcer la commission sportive. Elle propose de monter un réseau sur le modèle de la Commission parcours, auquel chaque club serait invité à participer en nommant un archer qui en ferait partie. Ce réseau serait chargé de préparer et gérer les CD.

Enfin, il est rappelé que le Comité s'est chargé de l'organisation du CD Tir 2x 70 m, n'ayant pas eu de candidats organisateurs, ceci afin de permettre aux archers de disposer de 3 compétitions leur

permettant de se qualifier aux championnats de Ligue : si l'un des trois clubs organisateur de compétition Fita avait intégré le CD, seules deux compétitions auraient eu lieu en Essonne avant le Régional , forçant les compétiteurs de haut niveau à chercher une troisième qualification hors du Département.

VI – Commission Formation (Didier Sabat) :

Examen Entraîneur 1 : sur l'ensemble des candidats d'Île-de-France, 7 candidats essonniers se présentaient et 5 ont été reçus.

Le stage Initiateur Essonnien du 14 septembre est quasiment complet.

Le stage animateur Essonnien se met en place ; il s'adresse aux entraîneurs 1 ou initiateurs Essonniers. La date retenue est le samedi 19 octobre 2013.

VII – Secrétariat (Florent Baudere) :

RAS.

VII – Commission Information et Informatique (RaH et ViH) :

Une adresse courriel par commission (mise en place dès la saison 2013-2014), par concours jeunes (mise en place dès saison 2012-2013) et par championnat départemental a été créée. Chaque adresse est en copie au secrétariat.

Mise en opération d'un NAS (serveur central de données), pour sauvegarder et centraliser l'ensemble des documents créés dans le cadre du CDTAE par les salariés et par les élus. Les identifiants de connexion vont être communiqués.

VIII – Divers (vice-Président) :

Les dossiers sur la valorisation du bénévolat seront prochainement mis sur le site de la FFTA.

Il est demandé aux clubs de mettre de côté du matériel tir à l'arc pour envoi en Côte d'Ivoire.

La FFTA, dans le cadre de la Coupe du Monde, a sollicité et obtenu du Conseil régional d'Île-de-France une subvention de 20000 euros. En contrepartie, le Conseil général a demandé des actions sur quelques bases de loisir ; or la proposition a été recueillie par une salariée de la FFTA et pas par le président de la Ligue... Maurice Langry a rendez-vous vendredi à la Fédération avec le Président Bouclet, Laurence Frère et Maurice Pellequer (élu Ligue et Fédération).

Clôture de la réunion : 23h45

